PRIX LITTERAIRE du NYONSAIS,

année 2017

Le prix littéraire du Nyonsais est organisé depuis 2003 par la revuepoétique et littéraire **Portique** et placé sous l’égide de la **Ville de Nyons**, avec la participation du **Conseil départemental** **de la Drôme** et de la **cave** oléicole et viticole **Vignolis**. Il est ouvert à tous les auteurs francophones, sans aucune forme de discrimination.

**PROSE : nouvelle**

Un **1er** **Prix de 200 €** estoffert par la Ville de Nyons.

La nouvelle devra, au choix :

1/- traiter le **thème** décidé par l'association pour l'année 2017, et qui est : **L’ENGAGEMENT,** (**S’***)***ENGAGER** (à tous points de vue : personnel, familial, moral, philosophique, religieux, professionnel, humanitaire, militaire, etc) …

2/- ou encore, en hommage à René Barjavel (né à Nyons), être une œuvre de **littérature FANTASTIQUE** ou **de SCIENCE-FICTION**.

Le texte envoyé sera d’au minimum une page et d’au maximum dix pages à double interligne, tapé en caractères de taille minimale Arial 10 ou Times (TNR) 12.

## POESIE

Un **1er** **Prix de 200 €** seraoffert. Plusieurs autres prix seront attribués.

1-Poèmes de **style libéré** (non rimés), de 11 à 36 lignes, sur le **thème de l’année** (en 2017 : l’engagement, (s’)engager).

2- Textes de **poésie contemporaine non rimée** mais **hors thème**, de 11 à 36 lignes (vers blancs possibles) ; ils seront jugés sur leur musicalité, leur rythme et leur **beauté poétique**.

Un **Prix spécial** est offert par la Coopérative du Nyonsais pour un poème (rimé ou non) sur le **thème de** **l’OLIVIER**.

#### date limite de participation : 28 février 2017

Envoyer le dossier complet (voir conditions de participation) à :

Chris BERNARD, Prix Littéraire du Nyonsais

587 chemin du Jas, F-84110 Puyméras.

PRIX LITTERAIRE

des BARONNIES,

année 2017

Le concours littéraire des Baronnies est organisé à Buis-les-Baronnies depuis 2004 par la revuepoétique et littéraire **Portique**, avec la participation de la **Ville de Buis-les-Baronnies**, du **Conseil départemental** **de la Drôme** et de **l’Institut des Plantes aromatiques et médicinales (IPAM)** du Buis.

**PROSE (nouvelle ou autre)**

Un texte, écrit **en prose**, (sur 10 pages maximum à double interligne, en caractères droits de taille minimale Arial 10 ou TNR 12), devra évoquer le **thème** suivant : **" La MONTAGNE "** (par exemple l’escalade, le sport, la flore, etc).

## POESIE RIMEE

Les textes, d’au **maximum 36 lignes**, **obligatoirement rimés**, seront écrits au choix : en poésie régulière (précisez « classique » sur les textes), ou en poésie néo-classique (également dite proclassique) : rimée, mais aux règles moins strictes. Aucun thème n’est imposé.

Un **Prix spécial** est offert par l’Institut des Plantes pour un poème (rimé ou non) sur le **thème des plantes aromatiques, médicinales ou des Baronnies**.

Un **prix de l'humour** pourra également être attribué.

### PRIX

**Deux Premiers Prix de 200 €** (l’un en prose, l’autre en poésie)seront  offerts par Portique et la Ville du Buis. D’autres prix seront dotés par le Conseil Général de la Drôme, la Bibliothèque municipale du Buis et la Maison des Plantes (l’IPAM)...

#####  date limite de participation : 28 février 2017

Envoyer le dossier complet (voir conditions de participation) à :

Monsieur Chris BERNARD, Prix Littéraire des Baronnies

587 chemin du Jas, F-84110 Puyméras

# **Conditions générales communes de participation**

1/ Tout **adhérent** à l’association Portique au moment de la remise des prix (cotisation 2017 : 10 € + 5 € de frais de concours) peut envoyerde un à **trois poèmes**, ou **une nouvelle** ; la participation est à régler par chèque, mandat, virement international ou timbres français. On peut naturellement adhérer ET s'abonner !

2 / Tout participant non abonné recevra un exemplaire déjà paru de la revue Portique.

3 / On peut envoyer par section **une œuvre en prose** sur le thème, **OU trois** **poèmes** maximum, dactylographiés au recto de feuillets anonymes au format A4 (21 x 29,7 cm). Inscrire en haut et à gauche N (pour Nyons), B (pour Buis) puis le thème si nécessaire, ou bien « poésie » (ex : B le bonheur, N poésie, humour, etc).

Si l’on désire participer à **plusieurs** sections (par exemple : nouvelle à Nyons & poésie à Buis), il convient d’**ajouter chaque fois 10 €** par section d'une nouvelle ou de 1 à 3 poèmes, au-delà de la première.

4/ Les **JEUNES** **de moins de 18 ans** (joindre s.v.p. la photocopie d’une pièce d’identité, nationale ou scolaire), ou une classe peuvent concourir en section prose (avec un texte sans thème obligatoire) ou en section poésie (avec trois poèmes maximum). Leur participation est de **8 €** (**ou un carnet de timbres**) par section, et ils recevront également un exemplaire déjà paru de la revue.

Les textes envoyés n’auront **jamais été primés auparavant et** seront **inédits,** au jour de la remise des prix. **Un choix d’entre eux paraîtra dans la revue Portique**. Par le fait même de concourir, chaque participant autorise la publication à titre gracieux, par l’association Portique, des œuvres qu'il a envoyées.

Le palmarès sera communiqué à tous les participants.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le premier lauréat d’une section n'est pas autorisé à concourir dans cette même section l’année suivante.

Les textes ne seront pas rendus.

Rappel : **seuls les diplômes seront envoyés aux lauréats absents et non représentés à la cérémonie de remise des prix.**

Chaque participant s’engage à respecter le présent règlement dans son intégralité.

- Sections des BARONNIES : les prix seront remis à Buis-les-

Baronnies aux **lauréats présents à la cérémonie** (en général au mois de juin : ils en seront avertis par avance).

- Sections de NYONS : les prixseront remis le samedi 27 mai 2017 aux **lauréats présents** lors de la fête du livre « *Lire en Mai »* qui se tient chaque année à Nyons, en Drôme provençale, le samedi de l’Ascension.

- Important : **4 haïkus** (3 vers non rimés de 5, 7 & 5 pieds) ou **3 tankas** traditionnels (5 vers de 5, 7, 5 puis 7 & 7 pieds), proposés sur une même page, seront considérés comme l’équivalent d’**UN poème**.

# **Envoi**

Il devra comprendre :

1 - le ou les textes dactylographiés et photocopiés sur un seul côté de feuilles blanches au format A4 (= 21 x 29,7 cm) non pliées, sans aucun signe distinctif (anonymat obligatoire), en QUATRE exemplaires. Les feuillets d’une même nouvelle, qui aura un titre, seront numérotés et tenus ensemble (par une agrafe ou par tout autre moyen).

2 - une feuille, qui ne sera pas transmise au jury, et sur laquelle seront inscrits le titre des œuvres présentées, plus les nom, prénom et coordonnées (dont l’adresse mél éventuelle) des participants.

3 - deux enveloppes adressées et timbrées (hors de France, joindre 2 c.r.i. ou ajouter 2 € à la participation financière).

4 - la participation financière. En France, établir un chèque, mandat ou virement ; hors de France, exclusivement un mandat postal au nom de « Portique » ou un virement international (chèques bancaires étrangers non acceptés) ; l’envoi de la revue tient lieu de reçu.

Références du compte pour un virement interne à la France :

Portique, Banque postale (ex CCP) 12 513 82 M 029

Pour un virement depuis l’étranger :

IBAN FR91 2004 1010 0812 5138 2M02 954 - BIC PSSTFRPPMAR

Site Internet (sans mise à jour) : **http://portique.jimdo.com**

blog : **http://www.poesievivante.canalblog.com**

mél : **crisbernard@orange.fr**

*Style néo-classique en poésie : pour commander le Précis intitulé « Le Proclassique », envoyer un chèque de 8,50 € (établi à son nom) à Chris Bernard, 587 chemin du Jas, F-84110 Puyméras.*

Imprimerie spéciale Portique.